

## **FICHE ACTION**

### **Artisanat et Economie Sociale et Solidaire**

#### **Rappel de la description de l'action :**

#### **Action 1/ Benchmark des actions menées par le réseau des CMA / consulaires / collectivités sur la thématique de l'ESS**

##### Objectifs

Identifier et recenser les actions et partenariats existant au niveau national entre les CMA / CCI / CRESS

Collecter de la ressource (exemple : initiatives inspirantes/ cadre légales et réglementaires...)

##### Livrable

Synthèse des éléments recueillis (doc construit en interne)

#### **Action 2/ La place de l'ESS dans l'Artisanat**

##### Objectifs

Réaliser un état des lieux des entreprises du ressort de l'ESS faisant partie de l'Artisanat sur Bordeaux Métropole : typologie d'entreprises, activités, implantation, poids de l'ESS dans l'artisanat métropolitain...

##### Livrable

- Livrable « Panorama Artisanat & ESS sur Bordeaux Métropole » (10 pages maximum)
- Rapport d'étonnement Artisanat & ESS

#### **Action 3/ Accompagnement à la montée en compétence réciproque des agents CMA et des équipes de la CRESS sur l'artisanat**

##### Objectifs

1. Informer et acculturer les agents CMA en création-reprise d'entreprise et en développement-transmission sur les spécificités liées à l'ESS (valeurs, formes juridiques, dispositifs et acteurs du territoire...).
2. Informer et acculturer les équipes de la CRESS sur les spécificités liées à l'artisanat (métiers, formations, qualifications, réglementations...).
3. Construction du « Guide du conseiller d'entreprise artisanale & ESS »

### Livrables

Cahier des charges du « Guide du conseiller d'entreprise artisanale & ESS » reprenant les spécificités de l'ESS adapté au secteur de l'artisanat (réalisation du guide en 2024).

Supports d'intervention pour les montées en compétence réciproques des agents CMA et CRESS.

### **Action 4/ Acculturation du chef d'entreprise artisanale et porteur de projet en création-reprise sur l'ESS**

#### Objectifs

- Apporter un premier niveau d'information qualitatif et complet au porteur de projet et/ou au chef d'entreprise artisanale afin de lui permettre d'orienter ses choix.
- Favoriser l'orientation vers les acteurs du territoire dédié à l'ESS (CRESS).
- Initier un premier test sur 2023 pour monter en puissance sur 2024.

#### Livrables

Conception du cahier des charges d'un « Guide de l'ESS pour l'entreprise artisanale » qui sera produit sur 2024.

Participation de la CMA aux salons ESS organisés par la Métropole (services généraux CMA et pépinière d'entreprise Bordeaux Sainte Croix).

## **Bilan de l'action :**

### **Action 1/ Benchmark des actions menées par le réseau des CMA / consulaires / collectivités sur la thématique de l'ESS**

Le benchmark a été réalisé et restitué au pôle ESS de Bordeaux Métropole le 3 juillet au Point Commun. La version numérique est disponible en **annexe 1**.

Les principales conclusions du benchmark sont les suivantes :

- Peu ou pas de prise en compte jusqu'à présent de ces sujets, en dehors de quelques actions sur des thématiques spécifiques (Etude sur la filière du BTP par ESS France ; Incubateur pour l'économie circulaire en CMA Haute-Garonne)
- Pas de CMA acculturées sur l'ESS mais de nombreuses actions partenariales dans les Pays de la Loire dans le cadre du programme régional « Entreprendre dans les territoires » qui regroupe les 3 chambres consulaires et la CRESS dans le cadre d'accompagnement interconsulaire de porteurs de projets. Ce programme a été initié par la région des Pays-de-la-Loire.
- Pas d'actions partenariales spécifiques CMA / CRESS recensées
- Mais un besoin reconnu (Verbatim : "Nous sommes ravis de savoir que vous planchiez sur ce sujet" ; "Il y a effectivement un lien fort entre l'artisanat et les coopératives [...]")
- Des structures touchées au centre des liens ESS & Artisanat (ex : La Planche).

Des points d'étonnement ont par ailleurs été soulevés :

- Les Coopératives d'Activité et d'Emploi (CAE) : exemple de COOP&BAT qui a pour activité principale le « conseil pour les affaires et autres conseils de gestion » (70.22Z) et dont les entrepreneur·e·s-salarié·e·s ont des activités artisanales, sous le SIRET de la CAE, donc non immatriculé·e·s à la CMA malgré le métier réglementé
- Les Associations : exemple de PRINC'ESS qui a pour activité artisanal les « Soins de beauté en salon » (96.02B) mais n'est pas immatriculée à la CMA car seules les associations SIAE (Structure d'Insertion par l'Activité Economique) le peuvent
- Les Tiers-Lieux, ateliers partagés, FabLab : exemple de LA PLANCHE qui est enregistré sous l'activité « Formation continue d'adultes » (85.59A) et n'est pas immatriculée à la CMA bien que l'activité artisanale de « fabrication d'objets et mobilier en bois » figure dans l'objet social de ses statuts.
- Les Associations : exemple de PRINC'ESS qui a pour activité artisanal les « Soins de beauté en salon » (96.02B) mais n'est pas immatriculée à la CMA car seules les associations SIAE (Structure d'Insertion par l'Activité Economique) le peuvent.

### **Action 2/ La place de l'ESS dans l'Artisanat**

La CRESS et la CMA ont rédigé en collaboration avec le département de la Gironde et Bordeaux Métropole (service foncier et immobilier) un panorama de l'ESS et de l'Artisanat en Gironde et sur Bordeaux Métropole. Le panorama a été publié en février 2024 et est disponible en **annexe 2**.

Ce panorama met en avant 19 structures de l'ESS à caractère artisanal, dont 13 localisées sur Bordeaux Métropole.



Le rapport d'étonnement a été associé au benchmark et est donc consultable en **annexe 1**.

Évènementiels

**Convention de partenariat Bordeaux Métropole / CMA NA 33 / CRESS NA**

Le 21 novembre 2023, une convention de partenariat tripartite a été signée entre Bordeaux Métropole, la CRESS NA et la CMA NA 33, en présence de Nathalie Laporte, la présidente de la CMA Gironde - Nouvelle-Aquitaine, Alain Garnier, vice-président de Bordeaux Métropole et Sophie Humbert, vice-présidente de la CRESS Nouvelle-Aquitaine.

Trois acteurs locaux à la croisée de l'ESS et de l'artisanat et identifiés dans le Panorama Artisanat & ESS ont été invités à témoigner : La Planche (société commerciale de l'ESS), L'autre institut (association) et Cafés Michel (SCOP)



**Annexe 3** : convention de partenariat CMA33/Bordeaux Métropole/CRESS NA

**Forum Bordeaux Inventer Demain**

29/11/2023 : Participation de la CMANA33 au Forum Bordeaux Inventer Demain, forum de rencontre entre le grand public et les acteurs de l'économie sociale et solidaire.

## **Forum National de l'ESS et de l'innovation sociale**

Enfin, le 30 janvier 2024, la CMANA33 a participé à une table ronde « Artisanat, je t'aime moi non plus » lors du Forum National de l'ESS et de l'innovation sociale à Niort.

Ont été invités à témoigner également Bordeaux Métropole, la CRESS NA, la CRESS Pays de la Loire et son expérimentation « Entreprendre dans les Territoires » avec la Région Pays de la Loire, les trois Chambres Consulaires (CMA, CCI et Agriculture), l'entreprise de l'ESS bordelaise La Planche.

### **Action 3/ Accompagnement à la montée en compétence réciproque des agents CMA et des équipes de la CRESS sur l'artisanat**

Manque de connaissance des agents en création et développement sur les spécificités de l'ESS et des salarié-es de la CRESS sur les spécificités de l'artisanat.

En conséquence manque d'information auprès des porteurs de projet en création-reprise et en développement sur l'ESS, pouvant amener à des erreurs d'orientation / conseil.

Deux interventions ont été réalisées :

- Le 12/02/24 : Intervention CMA auprès des animateurs territoriaux CRESS NA (intervenants Emilie Blazeix et Carole Roy) : La CMA, rôle et offre de service : création/reprise, développement formation initiale et continue, conseils aux collectivités, spécificités girondines (Bus de l'Artisanat, Pépinière Bordeaux Sainte Croix), contacts CMA NA...Aspects réglementaires liés à l'artisanat : codes NAFA, Guichet unique et registre national des entreprises, titres et qualifications, L'Artisanat en Nouvelle-Aquitaine (et zooms possibles en Gironde) : chiffres-clés et profil des entreprises.

**Annexe 4** : Support de la présentation « Artisanat & CMA » auprès de la CRESS NA

- Le 20/03/24 : Intervention de la CRESS NA auprès des agents du service Création Reprise de la CMANA33 (intervenant-es Ewen Lintanf & Louise Allonneau) : présentation ESS (L'ESS : cadre et définition, statuts, agrément ESUS, chiffres, secteurs d'activités, exemples locaux, la CRESS NA et ressources)

**Annexe 5** : Support de la présentation « L'économie sociale et solidaire et la CRESS » auprès de la CMANA33

D'autres interventions croisées sont envisagées dans le courant 2024-2025.

Les programmations de rencontres et ateliers proposés par la CRESS NA sont également diffusés aux agents de la CMANA33 afin de les inviter à y participer (par exemple la conférence « Sociétés commerciales de l'ESS : le Graal de l'entrepreneuriat dans l'ESS ? » proposée le 9 juillet 2024 à l'hôtel de Bordeaux Métropole.

En parallèle de ces interventions, un travail collaboratif est en cours avec la CRESS avec pour objectif de produire pour la fin de l'année 2024 le « Guide du conseiller d'entreprise artisanale & ESS ».

### **Action 4/ Acculturation du chef d'entreprise artisanale et porteur de projet en création-reprise sur l'ESS**

Ce travail sera réalisé à partir de 2025, avec en livrable final le Guide à destination des porteurs de projet et entreprises « Guide de l'ESS pour l'entreprise artisanale ».

En parallèle, des temps d'échanges seront imaginés et organisés afin de favoriser l'interconnaissance entre l'économie conventionnelle et l'ESS (RICLESS, réunions d'information pour les porteurs de projet etc).

Pistes de travail 2024 - 2025 :

- Conception et parution du Guide à destination des porteurs de projet et entreprises « Guide de l'ESS pour l'entreprise artisanale » (2024)
- 10 octobre 2024 : co-organisation CMA/Euratlantique/CRESS d'un évènement autour de l'entrepreneuriat artisan-e / ESS & l'urbanisme transitoire sur le site de la Chartreuse à Bègles : tables-rondes (création, développement d'activités artisanales en lien avec l'ESS / Solutions de réemploi / Solutions immobilières...) - Mobilisation de la chaîne d'accompagnement ESS + La Foncière Solidaire - Un espace stands/forum et un after-work avec interventions élu-es (Bordeaux Métropole / CMA et CRESS)
- Novembre 2024 (Mois de l'ESS) : Diffusion du Guide à destination des conseillers CMA "Créer son activité artisanale dans le cadre de l'ESS".
- Organisation d'un RICLESS Artisanat & ESS (premier semestre 2025)
- Organisation d'un ESSPRESSO Artisanat & ESS (second semestre 2025)
- Poursuivre la montée en compétences réciproque des agents CMA et CRESS
- Novembre 2025 : réflexion d'un temps dédié Artisanat & ESS lors du GSEF
- Animation de la communauté Artisanat & ESS à développer (2025 et +)

## Budget réalisé 2023

Besoins	Prévisionnel		Réalisé	
	Jours	Montant	Jours	Montant
<b>ACTION 1/ BENCHMARK ESS</b>				
Echanges CMA/CRESS	1	500 €	3	1 500 €
Documentation	2	1 000 €	4	2 000 €
<b>Sous total Action 1</b>	<b>3</b>	<b>1 500 €</b>	<b>7</b>	<b>3 500 €</b>
<b>ACTION 2/ PLACE DE L'ESS DANS L'ARTISANAT</b>				
Analyse de données	3	1 500 €	4	2 000 €
Echanges CMA/CRESS	2	1 000 €	3	1 500 €
Rédaction Panorama Artisanat & ESS sur Bordeaux Métropole et Rapport d'étonnement	2	1 000 €	3	1 500 €
Restitution – diffusion	1	500 €	2	1 000 €
<b>Sous total Action 2</b>	<b>8</b>	<b>4 000 €</b>	<b>12</b>	<b>6 000 €</b>
<b>ACTION 3/ ACCOMPAGNEMENT MONTEE EN COMPETENCES</b>				
Organisation Planification	1	500 €	2	1 000 €
Echanges CMA/CRESS	1	500 €	1	500 €
Préparation	1	500 €	2	1 000 €
Animation	1	500 €	1	500 €
Rédaction cahier des charges Guide de l'ESS pour le conseiller CMA	4	2 000 €	4	2 000 €
<b>Sous total Action 3</b>	<b>8</b>	<b>4 000 €</b>	<b>10</b>	<b>5 000 €</b>
<b>ACTION 4/ ACCULTURATION DU CHEF D'ENTREPRISE ARTISANALE</b>				
Organisation Planification	1	500 €	0	0 €
Echanges CMA/CRESS	1	500 €	0	0 €
Préparation des supports	1	500 €	0	0 €
Animation de deux ateliers	1	500 €	0	0 €
Rédaction cahier des charges Guide ESS pour l'entreprise artisanale	4	2 000 €	0	0 €
<b>Sous total Action 4</b>	<b>8</b>	<b>4 000 €</b>	<b>0</b>	<b>0 €</b>
<b>TOTAL ANIMATION</b>	<b>27</b>	<b>13 500 €</b>	<b>29</b>	<b>14 500 €</b>
<b>DEPENSES EXTERNES</b>				
Mailing, achat base de données, frais de réception		800 €		0 €
<b>TOTAL DEPENSES EXTERNES</b>		<b>800 €</b>		<b>0 €</b>
<b>TOTAL FICHE ESS</b>		<b>14 300 €</b>		<b>14 500 €</b>

Demande de subvention Bordeaux Métropole ESS : 10 000€ (demande n° 2023-00473) – à hauteur de 70% des dépenses affectées au projet.